MOBILITÉ
PAYS VOIRONNAIS

TRANSPORT SCOLAIRE
POUR TOUT SAVOIR
en quelques lignes !

Transport scolaire : qui fait quoi ?

Votre enfant habite et est scolarisé dans le Pays Voironnais, il dépend du Pays Voironnais.

www.paysvoironnais.com Rubrique Transports
AGENCE MOBILITÉ **4, avenue des Frères Tardy à Voiron**
04 76 05 03 47
transport@paysvoironnais.com

Votre enfant habite et/ou est scolarisé hors Pays Voironnais, il dépend des services de la Région.

LE TRANSPORT SCOLAIRE ISÈRE
LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
04 26 73 38 38
transportscolaire38@auvergnerhonealpes.fr
+ D'INFOS : **www.lareglonvoustransporte.fr**
rubrique *Transport scolaire*
> Isère

www•paysvoironnais•com

PAYS VOIRONNAIS
Communauté du Pays Voironnais

L'abonnement jeune

Collégiens, lycéens, jeunes actifs de - de 26 ans

Cet abonnement permet à tous les jeunes de moins de 26 ans *(scolarisés ou jeunes actifs)* **de circuler de façon illimitée sur toutes les lignes à l'intérieur du Pays Voironnais** *(y compris Cars Région)*. **Le tarif est calculé selon le quotient familial** *(QF)*.

Votre enfant a déjà sa carte OùRA ?

Vous pouvez acheter son abonnement ***(mensuel ou annuel)***: à l'Agence Mobilité, située 4 avenue des Frères Tardy à Voiron, sur le site **www.oura.com**, aux 2 bornes automatiques situées à proximité de l'Agence Mobilité et à la Gare routière sud de Voiron, ou auprès des dépositaires *(liste sur www.paysvoironnais.com)*.

Économisez 3 mois avec l'abonnement annuel !

(possibilité de payer via prélèvement automatique en 10 fois sans frais sur présentation d'un RIB !)

Votre enfant n'a jamais emprunté le réseau de transport du Pays Voironnais et ne possède pas de carte OùRA ?

RDV en Agence Mobilité, muni :

> de la pièce d'identité,
> d'une photo de votre enfant,
> d'un justificatif de Quotient Familial,

pour l'établissement de la carte OùRA *(au tarif de 5 €, valable 6 ans)* et l'achat d'un abonnement mensuel ou annuel.

En un seul rendez-vous, vous repartirez avec la carte de votre enfant et son titre de transport chargé !

→ TOUT SAVOIR SUR LES TARIFS

Ils sont fonction du quotient familial :

- **Votre quotient familial est supérieur à 660 ou votre enfant a moins de 11 ans :** vous pouvez acheter son abonnement sans autre formalité.
- **Votre quotient familial est inférieur ou égal à 660 :** pour bénéficier d'une réduction, rendez-vous en Agence Mobilité avec votre attestation CAF ou MSA de moins de 3 mois *(ou votre numéro d'allocataire CAF)* ou à défaut votre dernier avis d'imposition et une copie du livret de famille.

© New Deal Grenoble. Illustr. : Shutterstock. Ne pas jeter sur la voie publique